

4 LES FICHES THÉMATIQUES SUR LES APPELS À PROJETS

APPEL À PROJETS “INTÉGRITÉ”



fiche **3**



Pour participer à cet appel à projets, les conditions à remplir sont les suivantes :



Proposer au-moins une action ayant lieu lors du “**Mois de l'Intégrité**” (1^{er} janvier au 2 février 2025). L'action pourra être mise en place dans le cadre d'une ou plusieurs déclinaisons de la campagne “**Tous Unis**” (ex : “Tous Unis face au bizutage”, “Tous Unis face au harcèlement”...)



Être capable de présenter au moment du bilan :

- Un plan de développement du club lié à la lutte contre toutes les formes de violences
- Un budget réalisé concernant l'action entrant dans cet appel à projets
- Des éléments de valorisation de l'action (ex : photos, vidéos, articles de presse, affiches, articles sur sites internet, outils de communication...)
- Les attestations d'honorabilité du président et/ou co-président, secrétaire et trésorier sont à 100% validées dans Gesthand

Les éléments ci-dessous seront pris en compte lors de l'étude du dossier du club par son territoire et la FFHandball et pourront servir à valoriser davantage le projet du club :

- Les attestations d'honorabilité de tous les secrétaires, chronométreurs, responsables de salle et officiels responsables A inscrits sur une feuille de match sont à 100% validées dans Gesthand pour la saison 2024-2025
- Le club n'a fait l'objet d'aucune convocation auprès d'une instance disciplinaire pour la saison 2024-2025 pour des faits de violence extra sportive ou d'incivilités.

- ◆◆ Une valorisation spécifique sera réservée au meilleur projet porté par un club ultra-marin.



Cet appel à projets nécessite de se connecter à la PLATEFORME EN LIGNE DES APPELS À PROJETS